

NOM Prénom.....

Date : UČO

Résultat :	__ / 15 points	__ %
------------	----------------	------

Exercice 1 : Répondez aux questions. (10 points)

1) Pour quelle raison les Français ne s'accoutument-ils pas facilement de la rectification orthographique ?

.....
.....

2) Sur quoi le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) s'est-il mis d'accord en 1989 ?

.....
.....
.....

3) Dans le troisième paragraphe (l.31-37), quels sont les mots correspondant à la nouvelle orthographe ?

.....

4) Quelles sont les raisons qui permettraient aux Français de dédramatiser objectivement cette mini-réforme ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5) Qu'est-ce qui a fait évoluer essentiellement la langue française depuis le XVII^e siècle et de quelle façon la fera évoluer dans le futur ?

.....
.....
.....
.....

Exercice 2 : Cochez la bonne case : vrai, faux, « ? » (Le texte ne le mentionne pas), et justifiez votre choix dans le texte en notant les lignes dans le tableau ci-dessous. (5 points)

		V	F	?	Lignes
1	Le débat de cette réforme répond surtout à sa mise en place dans l'enseignement.				l.
2	L'Académie française a hésité à donner son autorisation au CSLF en 1989 et 1990.				l.
3	La réforme prend plutôt en compte l'étymologie que la logique phonétique.				l.
4	Le débat de cette réforme révèle « l'angoisse existentielle » des Français.				l.
5	Du XVII ^e siècle au XX ^e , les dictionnaires ont permis de sauvegarder le français.				l.

Exercice 3 : Expression écrite : Choisissez un sujet sur les trois proposés ci-dessous et écrivez une argumentation de 200 mots (+ ou – 10%). Vous devez utiliser quatre connecteurs logiques minimum et les souligner. Votre production doit être structurée de manière cohérente. (10 points)

Sujet N°1 : Le français doit-il être réformé ? Pour quelles raisons ?

Sujet N°2 : Cet article est-il objectif ou subjectif ? Dans quelle mesure et pourquoi ?

Sujet N°3 : Pourquoi les Français sont-ils généralement inflexibles au sujet des réformes de leur langue natale malgré sa complexité ? Est-ce que cela implique une intolérance de leur part envers les fautes que peuvent commettre les locuteurs étrangers ?

Sujet choisi : N°.....